

Dinâmicas do vegetal em África





Colonisations et végétation en Afrique

Jean-Louis Yengué*

pp. 11-25

Introduction

L'Afrique est marquée depuis quelques années par un développement accéléré. Elle est aujourd'hui la deuxième région la plus dynamique du monde, derrière les pays en développement d'Asie (Bourguignon, 2015). Dans le même temps, la société africaine reste très attachée aux valeurs traditionnelles: les chefferies sont plus que présentes; les langues locales et les ethnies sont de plus en plus des éléments centraux de reconnaissances identitaires (Noah Onana, 2012; Tabard, 2010). De même, les héritages de la colonisation européenne sont nombreux et font l'objet d'une foisonnante publication (nombreux articles parus dans *Africana Studia*, *Cahiers d'Études Africaines*, *Journal des Africanistes*, etc.). Nous faisons également référence aux *postcolonial studies* développés depuis le milieu des années 70, d'abord aux États-Unis puis dans l'ensemble de la sphère culturelle anglo-saxonne: Îles Britanniques, Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande, etc. (Majumbar, 2010; Collignon, 2007). Dans cette quête de rattachement aux «sources» et à l'histoire, le rapport au végétal peut présenter un intérêt, aussi bien dans les villes que dans les villages reculés.

S'inspirant de travaux que nous menons au Cameroun, au Gabon, au Tchad, au Nigéria, au Mali et au Burkina Faso, cet article propose un éclairage nouveau sur le rapport des africains à leur nature, à leur végétation. Ici, les conditions climatiques lui confèrent une place centrale. Celle-ci enrichit les sols, freine l'érosion due au ruissellement, apporte de l'ombre, permet de se chauffer, de se nourrir, de s'éclairer, de se soigner, etc. Elle tient également une place importante dans l'imaginaire des populations. Nous questionnerons en particulier le rapport aux arbres par le prisme des colonisations. Les régions étudiées, marquées par un long passé historique, ont subi des vagues successives de colonisation. A chaque nouvel arrivant correspond un rapport particulier à l'arbre. Il en a résulté des relations très différenciées entre l'homme et les arbres qui constituent la trame de fond de l'évolution passée et présente du couvert ligneux.

Le rapport des populations locales à ces arbres peut dérouter. Utiles à l'activité économique et à la vie tout simplement, ils ne sont pourtant pas épargnés par les assauts de la hache et de la tronçonneuse. Il est fréquent de voir des espèces mutilées et d'assister à des coupes sauvages de la part des riverains. Le bois alimente le feu dans les cuisines, les feuilles sont utilisées pour la pharmacopée, les fruits pour la consommation, etc. L'explication de ce comportement ne réside pas seulement dans les difficiles conditions économiques, mais aussi dans l'histoire de ces formations boisées et leur rapport à la domination, au pouvoir.

* Université de Poitiers.

Dans une première partie, nous présenterons la couverture ligneuse dans les paysages végétaux dans l'Afrique d'aujourd'hui. Puis nous étudierons la place de l'arbre dans la société africaine en périodes précoloniales (partie 2) et les modifications apportées lors de la colonisation européenne (partie 3). La dernière partie tente de décrypter les hybridations actuelles de ces héritages passés.

1. L'arbre et l'Afrique: État des lieux

Les paysages actuels en Afrique peuvent être décomposés en trois éléments fondamentaux en fonction de la place de l'arbre dans la société.

1.1. L'arbre des champs

La relation symbiotique la plus aboutie entre les africains et leur végétation est sans conteste celle des parcs arborés ou parcs agroforestiers, très répandus dans toute l'Afrique (Pélissier, 1980). Ils se caractérisent par la présence répétitive de certaines espèces d'arbres qui dominent tout le paysage. Une domination d'autant plus évidente que le parc ne se développe que sur des champs dégagés par les cultures. En effet, une des caractéristiques du parc est l'association couverture arborée/champ (des champs permanents ou semi-permanents). Lahuec (1980) définit le parc comme l'ensemble des espèces arborées figurant sur le terroir. C'est un paysage construit par l'homme où l'arbre profite d'une gestion aussi méticuleuse que celle de la terre.

Il ne s'agit pas d'un verger planté, mais du résultat d'une sélection réalisée par l'homme parmi les essences en place, complétée éventuellement par des semis, plants ou boutures. Les parcs sont formés d'une ou plusieurs espèces, l'une dominante, les autres secondaires ou «accompagnatrices». (Ilustração 01) La densité des arbres et leur espèce sont extrêmement variables dans le temps et dans l'espace comme nous le verrons par la suite.



Ilustração 01 – Plants de coton sous un parc arboré à *Faidherbia albida*. (Nord Cameroun, Janvier 1998).

Dans un parc, les arbres ne jouent aucun rôle ornemental et ils ne sont conservés qu'en fonction de leur utilité, allant du maintien de la fertilité du sol, à la fourniture d'aliments, de boissons alcoolisées, de bois de construction jusqu'à la provende pour le bétail. En plus de ces aspects, les arbres du parc peuvent jouer un rôle religieux, foncier, constituer un garde-manger à l'abri des rongeurs, etc.

Le parc intervient principalement dans le cadre de communautés rurales stables, groupées et à partir de certaines densités de population. Les fortes densités, en limitant les espaces cultivables, incitent à une meilleure gestion des terres et à une sélection précise de l'arbre, tant quantitative que qualitative. Un habitat dispersé et relativement mobile au sein d'un même terroir va, en revanche, limiter le parc.

Le paysage qui en résulte est un espace plus ou moins boisé dont la signification échappera totalement à l'œil non averti. Il est donc souvent associé par le profane à la savane.

1.2. L'arbre de la savane

A l'extérieur des champs, les arbres ne sont plus directement sélectionnés par les hommes. Ce sont des savanes plus ou moins riches en arbres (Ilustração 02). Physiquement très ressemblante au parc, la savane se différencie de celui-ci par sa place dans les habitudes de vie. Elle est parcourue par les villageois à la recherche de produits divers, perches pour la construction, miel, chasse, bois de feu, etc. En saison pluvieuse, période des cultures, c'est là où le bétail passe le plus clair de son temps. Pour les populations locales, c'est la brousse, un milieu «sauvage».



Ilustração 02 – Savane à Sampieri – Burkina Faso (Novembre 2013).

Cette savane va concentrer les espèces d'arbres qui ne sont pas les bienvenus dans les champs. *Sclerocarya birrea* par exemple est accusé d'empêcher le bon développement des cultures à ses pieds, et entraîne une baisse des rendements. *Hyphaene thebaica* (le palmier doum) serait, selon certains paysans, assez néfaste pour les cultures. Certains épineux acidifient le sol et donc altèrent les cultures. *Bombax costatum* (le kapokier rouge), quant à lui, est parfois considéré comme ayant une relation saine avec les cultures alors que d'autres diront qu'il augmente la présence de Potasse (*Kata* en *fulfulde* et *Sequin* en *Dioula*) dont tous les paysans souhaitent se débarrasser. Cette herbe ralentit très fortement la croissance du mil, mais entre dans la composition de la potasse, utilisée en cuisine. Plusieurs parades sont développées pour limiter son expansion. Les produits chimiques dés herbivores sont la solution des plus fortunés et celle que tout le monde aimerait mettre en place. Les moins fortunés essaient de s'en débarrasser mécaniquement en l'arrachant, mais finissent souvent par capituler en mettant la parcelle atteinte en jachère.

Les savanes peuvent aussi être des terres délibérément mises au repos, des jachères. Elles ne sont pas uniques et chaque paysan a ses propres méthodes et fréquences comme l'ont déjà souligné de nombreux auteurs (Nkamleu, 1999, Floret et Pontanier, 2001, Guengant *et al*, 2006). Aussi les situations sont nombreuses aboutissant à plusieurs formes de jachères (Yengué et Cochonneau, 2015). Aujourd'hui, les jachères sont de moins en moins répandues. La pression foncière accrue et les amendements chimiques font que les arbres sont souvent abattus et la savane est de plus en plus grignotée par l'extension des champs. Le couvert ligneux ne se localise plus que sur les terres impropres aux cultures et dans certains espaces protégés.

1.3. L'arbre des villes

La différence d'aspect entre les agglomérations et les lieux non habités est très marquante en Afrique. Les cités s'étendent sous de grands arbres, leur donnant l'aspect d'oasis en plein désert, surtout en saison sèche. Ici, presque toutes les rues sont bordées d'arbres (Ilustração 03). Seules des espèces sempervirentes sont plantées. Ces espèces gardent leurs feuilles toute l'année et permettent ainsi d'avoir de l'ombre pendant la rude saison sèche, où le thermomètre affiche souvent plus de 50° C.

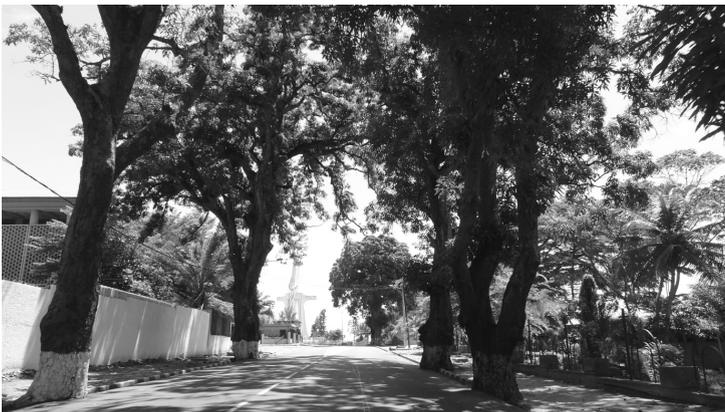


Ilustração 03 – Rue boisée à Abidjan – Côte d'Ivoire (Juin 2019).

Toutes les activités dites informelles se développent à l'ombre de ces arbres. Les rues les plus ombragées sont les plus animées et regorgent d'activités multiples. À l'inverse, les voies les plus exposées aux rayons du soleil sont les plus délaissées. Les commerçants refusent d'ailleurs de se faire des abris, très souvent en tôle ou en matériaux de récupération, à la chaleur suffocante et très vulnérables au moindre coup de vent. Ils préfèrent proposer leurs services ou leurs articles à l'ombre d'arbres couverts de feuilles. Puisqu'il ne pleut que très rarement, du moins en zone soudano sahélienne, aucun problème ne se pose, bien au contraire. Les espèces les plus rencontrées sont des ficus, *Hyphaene thebaica* (Palmier doum), *Phoenix dactylifera* (Palmier dattier), différents acacias, *Delonix regia* (Flamboyant), *Khaya senegalensis* (Caïlcédrat), etc. La palme revient à *Azadirachta indica* (Neem, Neemier ou Margousier) omniprésente dans pratiquement toutes les villes et les villages en Afrique sèche. Pratiquement toutes les implantations humaines pérennes sont marquées par la présence de cet arbre. En zone humide, on trouvera des Eucalyptus, différents fruitiers (*Persea americana*, *Citrus limon*, *Mangifera indica*) et des *Elaeis guineensis* (Palmier à huile). Depuis une vingtaine d'années, d'autres essences se développent pour leur forme (*Ravenala madagascariensis* ou Palmier du voyageur) ou leur floraison odorante (*Cananga odorata* ou Ylan Ylan).

Ces arbres, utiles à l'activité économique et à la vie tout simplement, ne sont pourtant pas épargnés par les assauts de la hache pour alimenter le feu dans les cuisines ou encore nourrir un commerce illégal. L'explication de ce comportement ne réside pas seulement dans les difficiles conditions économiques, mais aussi dans l'histoire de ces formations boisées en lien avec le passé colonial de l'Afrique.

2. Rapports précoloniaux au végétal, marqués par des vagues d'occupation successives (- 1850)

Dans les sociétés précoloniales, les ethnies sont regroupées en clans ou village (Ilustração 04) à l'étendue variable en fonction de la démographie et du poids guerrier (Nkili, 1990; Seignobos, 2014).

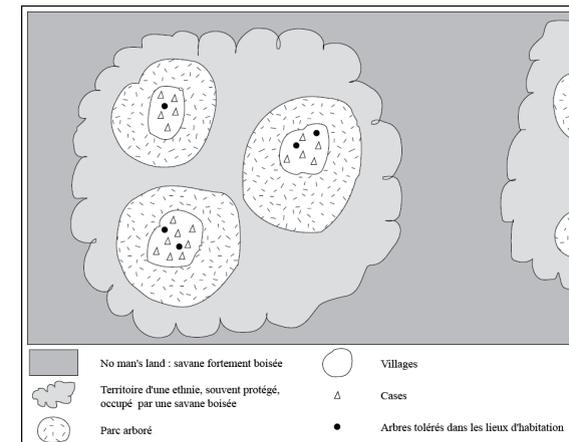


Ilustração 04 – Schéma de l'organisation territoriale ancestrale des différents groupes humains.

Les territoires sont souvent protégés par des rangées d'arbres épineux (*Euphorbia Spp.*, *Commiphora africana*, *Acacia polyacantha*, *Ziziphus mauritiana*, etc.) et séparés les uns des autres par des no man's lands occupés par une savane boisée. En effet, les ethnies sont souvent rivales et les guerres sont fréquentes. Cette savane est quelquefois parcourue par des expéditions d'une dizaine d'hommes à la recherche de bois pour le feu, de feuilles pour la pharmacopée, etc. Mais celles-ci ne se pratiquent qu'en cas de forte nécessité. Le risque de s'y faire capturer par les ennemis est grand. Il est plus courant de parcourir la savane boisée qui sépare les villages du même groupe à la recherche de produits divers: perches pour la construction, miel, chasse, bois de feu, etc. La vie ne se limite donc qu'essentiellement au territoire du groupe.

Ici, la fracture entre les lieux habités et le reste du paysage est aussi nette qu'aujourd'hui, mais en négatif, les agglomérations étant dénudées, ou au mieux, ponctuées d'un réseau très lâche d'arbres. L'arbre est accusé de faire pourrir le chaume des toits, d'être incompatible avec les cases de terre car il empêche le soleil de les sécher rapidement après la pluie, de servir de perchoir à des colonies d'oiseaux dont les déjections constituent une grande gêne et pire, aux oiseaux de mauvaise augure (oiseaux nocturnes comme les hiboux et les chouettes) particulièrement craints dans ces sociétés animistes. Ce sont les lieux dégagés de toute végétation qui sont privilégiés. Néanmoins, quelques espèces utiles peuvent être tolérées, notamment pour leur intérêt médicinal, alimentaire, sacré, etc. C'est le cas de magnifiques spécimens qui ombragent les places publiques, appelés plus tard arbres à palabre. C'est sous leur couvert que la cité est administrée (justice, culte des ancêtres, manifestations diverses, etc...). Certains arbres sont réputés pour protéger les habitations contre le vol comme *Calotropis procera*. Parfois, c'est une variété tout entière qui est vénérée. C'est le cas de *Ficus platyphylla*, indifféremment à l'intérieur et hors des cités. Les concessions des chefs peuvent aussi se différencier des autres par l'importance des arbres. C'est un moyen d'afficher sa puissance guerrière. En effet, il n'est pas rare de revenir des épopées victorieuses avec des boutures prélevées sur les territoires conquis.

Dans certaines sociétés précoloniales, animistes, l'arbre est considéré comme un trait d'union entre les dieux, les ancêtres présents dans la terre, et les vivants. Il a donc un caractère mystique entre ses racines qui conversent avec les dieux et son houppier qui pacte avec les vivants. Le planter est un acte chamanique. Au nord du Cameroun par exemple, planter un arbre, d'autant plus dans les lieux habités, est un acte sacré, prérogative de quelques initiés comme les chefs, les forgerons et autres personnes habilitées.

À l'extérieur des villages, avant les savanes plus spontanées, l'arbre refait son apparition, essentiellement sous forme de parcs arborés. Ils sont d'une très grande variété car ils répondent aux habitudes de vie de chaque village, de chaque groupe pour en devenir une de ses sécrétions (Seignobos, 1982). On peut avoir:

- des parcs d'appoint alimentaire formés d'essences co-dominantes interchangeables. Ainsi, la trilogie *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*, *Vitellaria paradoxa* peut faire place à celle de *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Ceiba pentandra*, etc. Certains peuvent offrir un meilleur équilibre que d'autres et répondre à toutes les demandes alimentaires en marge des céréales. Par exemple, *Vitellaria paradoxa* (le karité) comble les besoins en matières grasses, *Parkia biglobosa* (le néré) ceux de condiments et de base de sauce, *Tamarindus indica* (le tamarinier) ceux de boissons et de bouillies. On peut également citer les arbres mellifères dans des sociétés sans sucre. C'est également le cas des brèdes¹

¹ Dans une grande partie de l'Afrique, les brèdes sont des légumes composés essentiellement de feuilles. Il en existe ici des dizaines de variétés. Ce sont les équivalents des épinards dans les régions tempérées.

et des condiments lorsqu'ils deviennent la véritable matière première des sauces: feuilles fraîches ou sèches de *Adansonia digitata* (le baobab), graines et pulpes des gousses de néré, etc. Les arbres les plus recherchés sont ceux qui fournissent à la fois légumes verts et condiments huileux.

- des parcs oléifères. La recherche de matières grasses est un souci constant. Outre les huiles corporelles dominées par celle de *Khaya senegalensis* et les huiles médicinales, ce sont bien sur les huiles alimentaires qui sont concoctées avec *Balanites aegyptiaca*, *Vitellaria paradoxa*, *Lophira alata*, etc. D'autres productions sont également présentes, sous forme de condiments huileux: graines de *Ceiba pentandra*, de baobab, de *Celtis integrifolia*, de *Sclerocarya birrea*, etc.

- des parcs vignobles. La recherche de boisson correspond à des productions annexes dans le parc. C'est le cas par exemple d'arbres à tout faire comme *Borassum aethiopicum* (le rônier) ou les ficus.

- des parcs vestimentaires. Le baobab joue ce rôle dans les monts Mandara (nord cameroun) où les cordelettes faites avec l'écorce servaient à confectionner les jupes des femmes. Des ficus, en particulier *Ficus thonningii*, *Ficus glumosa* fournissaient également des étoffes.

- des parcs répondant aux besoins en bois, surtout pour la construction des cases. Ils étaient surtout composés de *Ziziphus spp.*, *Anogeissus leiocarpus*.

La composition du parc n'est jamais figée dans le temps et évolue en continu. Par exemple, lors de l'installation d'un groupe et à la genèse de son agrosystème de départ, un parc de famine peut être construit avec *Ficus spp.*, *Borassum aethiopicum*. Avec le temps, il est étoffé par d'autres essences et les espèces de famine régressent lentement dans le pourcentage des arbres du parc.

Plusieurs parcs disparaissent entre le 18^{ème} siècle et le début de 19^{ème} siècle. Cette période précoloniale est aussi parquée par des guerres et de fortes tensions entre les ethnies rivales et tout son corolaire d'annexion et de séparation. Ces reconfigurations territoriales ont bien évidemment des impacts sur la couverture arborée. Les réorganisations étatiques (Bornou, Baguirmi, États Peuls) condamnent de nombreux parcs qui n'avaient plus d'objet dans le cadre d'une économie plus ouverte d'un royaume centralisé. C'est le cas lors des conquêtes peules qui marquent l'Afrique à partir du milieu du 18^{ème} siècle (Seignobos, 2009; Boutrais, 1994 et Niane, 1989).

Lorsqu'elle commencent vers 1705, les Foulbés détruisent toute l'organisation agro-pastorale, sociale et culturelle existante (Mohammadou, 1988) dont l'expression la plus aboutie est le parc arboré. C'est une manière de déstabiliser l'ennemi, mais aussi d'effacer les croyances animistes locales et d'imposer la religion musulmane. Ces éleveurs musulmans entretiennent une méfiance psychologique à l'égard de l'arbre. Il est ressenti comme le propre des populations conquises, agricultrices et païennes. Les parcs arborés se trouvent donc impactés. Ils sont entretenus avec beaucoup moins d'acuité, les pratiques animistes étant violemment combattues.

La cité devenant un foyer musulman, l'arbre médicament tel que *Khaya senegalensis* est rejeté. Outre l'emploi des graines dans la confection d'une huile vestimentaire et de son écorce pour relever le goût de la bière de mil, il est également à la base de la pharmacopée chez les autochtones. Posséder *Khaya senegalensis* peut trahir son attachement à des pratiques animistes. C'est également le cas de certains ficus (*Ficus thonningii*, *Ficus gnaphalocarpa*), souvent propriété de chefs locaux et autels de sacrifices.

D'autres espèces se développent, en particulier celles propagées indirectement par les colonisateurs. C'est le cas de *Adansonia digitata* (Baobab) qui se répand dans la région avec l'arrivée des Foulbés, mais aussi *Carica papaya* (Papayer) qui pousse près des lieux d'ablution. D'autres essences se diffusent rapidement dans les cités à cause de leur connotation positive aux yeux de la population musulmane. *Phoenix dactylifera* (Palmier dattier), l'arbre de l'islam, qui ponctue le parcours des pèlerins en est un exemple.

Avant le début de la colonisation européenne au milieu du 19^{ème} siècle, la situation est donc la suivante: les cités sont dépourvues d'arbres. Cette dénudation contraste avec les champs cultivés, couverts par des parcs arborés plus ou moins denses. Les jachères sont encore nombreuses. Partout où la terre est moins riche, une savane plus ou moins dense en fonction des conditions climatiques, est présente

3. L'arbre du blanc, la végétation du pouvoir (1850-1960)

A la conférence de Berlin en 1885, les États Européens se partagent l'Afrique. Cette présence coloniale entraîne de profonds changements (politiques, économiques, agricoles, psychologiques, sociologiques, etc) qui constituent les bases d'une nouvelle relation aux arbres, à la végétation.

3.1. Sécurisation des rapports entre les divers groupes humains et diffusion des soins médicaux

L'une des premières actions des colons est d'imposer leur supériorité devant les tribus locales. Ceci se fait au prix de nombreux affrontements d'une extrême violence. Les guerres entre ethnies rivales cessent. Les rangées euphorbes et autres épineux qui servaient à marquer et à protéger son territoire disparaissent petit à petit.

Avec l'amélioration des soins et la vaccination apportées par les Européens, la mortalité régresse, alors que la natalité se stabilise, voire augmente. Le début du 20^{ème} siècle est donc marqué par l'accroissement régulier de la population qui impose de profondes modifications des pratiques agricoles comme la réduction des jachères et surtout l'introduction de nouvelles cultures.

3.2. Introduction de nouvelles cultures

Deux motivations poussent les Européens à introduire et/ou favoriser certaines plantes:

- Des raisons philanthropiques. Les habitants sont souvent sujets à des famines périodiques dues au passage des sauterelles, à l'irrégularité des pluies, etc. L'accroissement incessant de la population donne un caractère dramatique à ces intempéries. Il faut donc accroître et modifier les productions agricoles pour la nourrir. C'est ainsi que le manioc, la patate douce, le maïs sont introduits. Se développent aussi les cultures de contre saison, comme le sorgho repiqué. Ces cultures étant repiquées après la saison des pluies, elles sont moins soumises aux aléas de la pluviométrie: les cultivateurs estiment les surfaces à repiquer en fonction de la quantité d'eau tombée. Les pluies tardives, qui réduisent à néant les cultures pluviales ne sont pas gênantes ici. Les mauvaises récoltes de la saison des pluies peuvent ainsi être compensées. De plus, elles offrent une deuxième chance de récolte, après les invasions acridiennes répétées, durant la saison de pluies. Les famines

des années 30, liée aux destructions des sauterelles, amorcent la généralisation de ces cultures. La pression démographique croissante et les petites crises alimentaires des années quarante accélèrent son extension.

- Des raisons économiques. Les colonies servent d'abord à redorer le blason des métropoles. L'un des objectifs est donc d'en tirer un maximum de revenus, sous forme d'impôts et de cultures à forte valeur ajoutée. L'impôt n'est important que si la population est nombreuse et capable de l'acquitter. Les deux motivations se rejoignent ici. La diffusion de cultures de rente est largement soutenue en raison de sa forte valeur ajoutée sur les marchés internationaux. C'est par exemple le cas de l'arachide, suivie du coton.

Au nord du Cameroun par exemple, l'arachide est connue depuis longtemps. Elle est cultivée par les femmes en tant que culture vivrière, diversifiant la production et donnant ainsi une chance supplémentaire de récolte en cas d'aléas. Elles l'utilisent pour améliorer la sauce accompagnant la boule, une pâte faite à base de farine de mil.

L'administration coloniale encourage cette culture dès 1930. L'arachide rampante locale est remplacée par une variété sélectionnée, plus productive et plus riche en matières grasses. Délaissée par les sauterelles en cas d'invasion, et s'accommodant parfaitement de la présence de l'arbre (les grands défrichements d'avant culture sont inutiles), cette culture s'étend rapidement. C'est pratiquement la seule qui a un intérêt direct aussi bien pour le paysan (consommation personnelle) que pour le colonisateur (forte valeur ajoutée sur les marchés internationaux). Il faut attendre la fin des années cinquante, avec l'implantation de la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT), pour que l'arachide soit supplantée par le coton.

Le choix du coton répond alors à de nombreuses justifications macro-économiques qui échappent totalement aussi bien au paysan qu'à l'administration coloniale locale (Roupsard, 1981). Sur le terrain, les ingénieurs agronomes de la CFDT proposent de développer le coton sur les terres argileuses légèrement inclinées, jusqu'ici totalement délaissées par l'agriculture. Dotés de puissants moyens², les résultats sont rapides et spectaculaires. Très vite, les vieux cotonniers sont éliminés (il n'en subsiste plus aujourd'hui que dans quelques secteurs reculés), remplacés par des variétés annuelles sélectionnées sur place.

Quoi qu'il en soit, la culture de l'arachide, qui tolère un couvert arboré et présente un intérêt direct aussi bien pour les paysans que pour le colonisateur est délaissée pour le coton, incompatible avec la présence de l'arbre (au moins à cette époque) et peu important dans la vie des populations locales.

3.3. Nouveaux rapports entre l'arbre et la ville

C'est l'administration coloniale qui fait entrer l'arbre dans la ville dès le début du 20^{ème} siècle. Pour elle, l'agrément d'une ville se mesure à sa verdure conformément aux différents courants de pensée alors présents en Europe (Mehdi *et al.*, 2012; Agulhon et DUBY, 1998):

le courant hygiéniste qui se penche sur les conditions des laissés pour compte de la révolution industrielle du 18^{ème} siècle, i.e la classe ouvrière aux conditions de vie très difficiles. La végétation en ville est utilisée ici pour

² Des silos pour stocker les récoltes et les semences sont construits et des pistes ouvertes. Le coton est acheté par les agents de la CFDT sur un réseau très dense de marchés et transporté par d'énormes camions vers les usines d'égrenage qui se sont créées rapidement, etc.

*assainir la ville et la rendre plus vivable pour les plus pauvres;
le néoclassicisme qui prône le gigantisme dans le dessin de la ville et l'omniprésence du végétal pour souligner le caractère imposant de l'urbanisme.*

Aussi, lors des épopées coloniales de la fin du 19^{ème} siècle, planter des arbres, c'est avoir d'une certaine façon prise sur la ville. C'est le moyen le plus immédiatement perceptible de la transformer. Pour les administrateurs qui n'effectuent généralement que de courts séjours, les arbres plantés représentent souvent la seule marque tangible de leur passage. Cela se traduit dans les villes par l'omniprésence de l'arbre et par la non-continuité des essences, chaque administrateur ayant eu sa préférence. Aussi, la répartition des essences est aléatoire dans les tissus urbains, sans localisation préférentielle de telle ou telle espèce dans les différents quartiers. Il est d'ailleurs fréquent d'avoir plusieurs espèces différentes sur une même rue.

Cette arrivée de l'arbre en milieu urbain s'est d'abord faite dans les grandes villes, lieux de résidence des gouverneurs. Cet arbre-ornement est imposé et sa diffusion ne s'est pas toujours faite pacifiquement. Il y a eu de fortes résistances locales, violemment réprimandées par le pouvoir colonial. Le fait de pouvoir planter des arbres dépossédait les élites locales d'un de leurs pouvoirs. De plus, l'acte de plantation remettait en cause l'un des fondements de la société animiste. Cela a participé, avec d'autres faits, à la diffusion d'une autre croyance, la religion chrétienne. A la fin, en quelques années, le phénomène s'est répandu même dans les bourgades les plus petites. Pour les chefs locaux, c'est signe de modernité, mais surtout, signe d'allégeance à l'autorité colonisatrice.

Certains administrateurs ont préféré introduire des espèces venant d'ailleurs à l'image de *Azadirachta indica*. Cette essence, omniprésente dans pratiquement tous les villages et les villes, a été introduite par le biais des colonies anglaises et en particulier le Nigeria (Seignobos, 1981). C'est l'arbre de la facilité: il pousse rapidement, dans des conditions diverses de sol et aussi bien en milieu soudanien que sahélien. Implanté d'abord sur les marchés, puis le long des rues, il entre ensuite dans les concessions. Il peut se diffuser rapidement comme agent propagateur la chauve-souris qui raffole de ses fruits. *Azadirachta indica* est devenu peu à peu l'arbre de la ville et l'arbre de l'administration. En planter dans les villages, le long des axes principaux, sur les marchés sera un signe de l'emprise de la puissance coloniale. Aussi, pratiquement toutes les implantations humaines pérennes sont marquées par la présence de *Azadirachta indica*.

D'autres préfèrent des arbres locaux d'allure imposante comme *Kaya senegalensis*. Contrairement à *Azadirachta indica*, cette essence est connue en Afrique sèche depuis des siècles. Son usage est donc complètement entré dans les mœurs. L'écorce de cet arbre est utilisée pour relever le goût de la bière de mil, et surtout pour la pharmacopée: traitement contre la jaunisse, les piqures de scorpions, les maladies de la peau, les maux de tête et de ventre. Les racines secondaires, très près de la surface pour assurer l'équilibre de l'arbre, sont également recherchées. Elles servent de remède contre la stérilité, les maladies mentales, la syphilis et la lèpre. Les fruits rentrent dans la préparation d'une huile qu'utilisaient les femmes, autrefois habillées juste d'un cache-sexe, pour leur beauté corporelle.

Du fait de ces multiples usages, *Kaya senegalensis* est l'un des arbres qui tient une place privilégiée dans les sociétés animistes. La preuve en est que c'est l'une des rares essences à avoir un droit complètement différent de celui du sol. Au Cameroun, le propriétaire de l'arbre n'est pas forcément celui qui détient la terre: un champ peut se vendre, peut

s'échanger, mais le *Kaya senegalensis* qui s'y trouve sera toujours la possession du premier propriétaire de la terre et de sa descendance. L'exploitation de l'arbre qui va de l'élagage au ramassage des fruits tombés lui reviendra toujours. Cet usage, généralisé avant la colonisation européenne, est de nos jours dépassé. Il reste quand même à l'origine de nombreux conflits dans certains villages du Nord du Cameroun.

Cet arbre ne se plante pas aisément et sa croissance est très lente. Son utilisation comme arbre ornemental dans les villes sera très restreinte. Seules quelques villes vont avoir de belles ruelles rectilignes bordées de *Kaya senegalensis* (Maroua au Cameroun, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso au Burkina faso).

Ce système colonial du rapport à l'arbre va se complexifier avec les indépendances.

4. Les Africains et leurs arbres: le poids des héritages

Les années soixante sont celles de la décolonisation en Afrique. Elles sont aussi celles de profonds changements dans les pratiques agricoles comme partout dans le monde. A côté des cultures traditionnelles, se développent, encore plus rapidement que dans les périodes précédentes, les cultures de rente. Coton, riz, cacao, café, anacarde, palmier à huile, bananier, etc sont destinés exclusivement à l'export et tiennent une part importante dans le produit intérieur brut et la balance commerciale des jeunes États. Apparaît alors une «agriculture encadrée» par des sociétés d'État à fort renfort de capitaux issus des anciennes métropoles.

Pour le coton par exemple, des sociétés d'État sont créées dans tous les nouveaux pays, toutes issues de la CFDT: Société de développement du coton (Sodecoton) au Cameroun, Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT), Société Burkinabè des Fibres Textiles (Sofitex), etc. Mais la société française en reste l'un des principaux actionnaires.

Avec le conseil des techniciens agricoles, les agriculteurs apprennent d'autres modes d'identification agricole, plus chimiques et à l'apparence plus faciles. Une mutation s'opère donc dans le rapport aux arbres. De nombreux parcs arborés disparaissent, incompatibles avec «la modernité» des années 60. Les parcs vestimentaires régressent, le port des vêtements de coton s'étant diffusé avec la colonisation. Plus besoin donc de se protéger avec des cache-sexes faits d'écorce d'arbre. Il en est de même pour les parcs d'appui alimentaire qui permettaient de pallier aux mauvaises récoltes. Il suffit dorénavant d'aller s'approvisionner dans les boutiques en tomate concentrée, en huile d'arachide ou de coton, en lait en poudre, en sardine et autres produits issus de l'industrie agro-alimentaire. La société qui se monétarise de plus en plus participe à cela. Dans les parcs qui se maintiennent, une mutation qualitative du couvert ligneux est à noter avec une sélection d'espèces utiles dans les usages actuels (Thiombiano *et al.*, 2012). C'est le cas de *Adansonia digitata* (le baobab) dont les feuilles sont encore très consommées (sauce baobab) ou de *Vitellaria paradoxa* (karité), très prisé pour son beurre. La palme revient à *Faidherbia albida* (kad). Les parcs à *Faidherbia* sont aujourd'hui les plus rependus. Ils sont favorisés par la conjonction très rependue entre l'élevage bovin, l'habitat stable, la culture intensive et les fortes densités de population. *Faidherbia albida*, du fait de son rythme de feuillaison inverse, crée un véritable microclimat, laissant passer la lumière durant la saison humide et au contraire protégeant le sol et faisant office de coupe-vent pendant la saison sèche. Sa litière enrichit le sol et permet ainsi des rendements de cultures pluviales (coton, mil,

sorgho) multipliés, supprime la jachère, etc. Les autochtones disent de cet arbre qu'il «ne se nourrit pas de la même eau que les autres». Son système racinaire s'enfonce profondément dans le sol, parfois à plus de 20 mètres, ce qui le rend quasiment indépendant de l'eau de surface et des nutriments des premières strates du sol. La compétition avec les cultures n'existe donc pas. Son feuillage et ses gousses ont une forte valeur nutritive pour le bétail. De plus, ils ont un long pouvoir de conservation ce qui permet leur commercialisation sur les marchés à une période où les autres sources de pâturages sont limitées.

Le rôle d'un élevage bovin sédentaire est capital dans la diffusion de *Faidherbia albida*. Lors du passage dans le système digestif de l'animal, les graines ne sont pas digérées mais la cuticule cireuse est dissoute, processus vital pour la germination de la graine. Une germination qui est d'autant plus facilitée que la graine, débarrassée de son enveloppe protectrice, se retrouve dans les déjections du bétail, engrais naturel. Toutefois, *Faidherbia albida* ne saurait s'élever seul à l'état d'arbre, il a besoin de l'homme pour dégager une cime et pour être émondé. Ainsi, un parc de *Faidherbia albida* est une véritable construction de population de cultivateurs élevant du bétail.

Les modifications sont aussi profondes dans les villes. Après la décolonisation, ce sont les gouvernements et par la suite les services municipaux à qui reviennent dorénavant la plantation et l'entretien des arbres urbains. Les populations n'éprouvent pas d'attachement particulier à ces arbres. Ce sont les arbres du blanc (le colonisateur), du gouvernement, de la municipalité et ils sont donc considérés comme les arbres de l'autorité. À Yaoundé, cette place de l'arbre dans la conscience collective est utilisée par la communauté urbaine. Les bas-fonds marécageux, propriété de la collectivité selon le droit camerounais, sont systématiquement plantés en *Eucalyptus camaldulensis* pour montrer la présence de la puissance publique et interdire, ou du moins limiter, les bidonvilles et autres constructions anarchiques.

L'usage de l'arbre-ornement, héritage de la période coloniale, s'est démocratisé dans les cités, on en retrouve aujourd'hui dans tous les lieux d'habitation et même près des cases les plus isolées. Mais, la vision utilitariste de l'arbre, celle de la période précoloniale, perdure encore dans les villes et les villages étudiés. La population y voit bien plus qu'un élément du bien-être urbain, mais aussi une ressource qui viendrait améliorer le quotidien en cas de nécessité. C'est un patrimoine qui n'a lieu d'être que s'il participe à la vie. C'est ce que nous avons étudié à Maroua, au nord du Cameroun (Yengué, 2002). Les *Kaya Senegalensis* d'alignement de la ville ont été littéralement décimés (consommés) par les populations à la recherche de produits de pharmacopée traditionnels et de bois de chauffage à la suite de la crise économique du début des années 1990. La seule solution efficace pour enrayer cette destruction a été, pour la municipalité, de planter des essences étrangères, comme *Azadirachta indica*, sans fonction principale dans les usages locaux.

Introduit au Cameroun par l'administration coloniale française via le Nigéria, colonie britannique, il est originaire de l'Inde (Maydell, 1990). Il pousse là-bas depuis plusieurs siècles, et est couramment utilisé par les populations locales. Dans les colonies anciennes britanniques comme le Nigeria, il fut introduit à la fin du 19^{ème} siècle. Il a fallu une centaine d'années pour que les populations locales se l'approprient et l'exploitent comme une essence autochtone. Mais son utilisation est restée beaucoup plus restreinte qu'en Inde. Dans l'extrême nord du Nigeria, son bois est préféré aux autres espèces pour la production d'énergie. Toujours dans cette région, *Azadirachta indica* est planté en association avec les cultures en vue de fertiliser et d'améliorer la teneur en pH du sol. De plus, sous ces arbres, le sol est beaucoup plus humide pendant la saison sèche. Ainsi, il est de plus en

plus utilisé en agroforesterie, dans les systèmes de rotation de culture avec une période de reboisement (Maydell, 1990). Mais dans les anciennes colonies françaises, *Azadirachta indica*, bien en place dans les villages et le long des routes, a moins bien trouvé sa place dans les champs. Au Burkina Faso, il est imposé dès les années 1970 par l'administration pour lutter contre «l'avancée du désert». Aujourd'hui, certains des paysans le regrettent car, selon eux, sous cet arbre, les cultures poussent mal.

Dans les anciennes colonies françaises comme le Cameroun ou le Burkina Faso, *Azadirachta indica* ne marque le paysage que depuis quelques années, à peine soixante-dix ans. Son usage n'est donc pas encore entré dans les habitudes des populations locales. Ses feuilles sont parfois utilisées comme insecticide. De plus, pouvant se consumer même quand il vient d'être coupé, il constitue une réserve de bois de feu en cas de nécessité. Mais son exploitation est encore marginale, la fumée issue de sa combustion étant très abondante.

Conclusion

Les territoires étudiés ne peuvent pleinement se comprendre sans s'attarder sur le couvert ligneux, qu'il soit planté, entretenu ou spontané. La fabrication de ces paysages végétaux est en lien avec les pratiques locales héritées des générations passées et adaptées au contexte actuel. Les grands traits de ce paysage sont le produit du fonctionnement des ethnies, tribus, clans et autres groupes humains, de la colonisation européenne et avec lesquels les stratégies de développement mises en place par les États indépendants doivent composer. Les rapports des africains à leurs arbres est donc une alchimie complexe entre :

- D'une part les reliques de pratiques précoloniales. Les arbres doivent servir à la vie quotidienne et les questions d'esthétisme n'ont pas de sens. Ils servent de brise-vent, apportent de l'ombre pour le repos des hommes et des animaux, fournissent de perches, de fruits, et autres produits utilisés dans la pharmacopée locale, etc. Ils sont aussi au centre des pratiques agricoles. Ils conservent également un poids symbolique et cultuel qui fait que sa plantation reste réservée à des personnes autorisées. Ce sont donc des arbres à consommer.

- D'autre part, les héritages de la colonisation européenne qui démystifient le rapport à l'arbre. La seule vénération qui vaille est celle des saints de la religion chrétienne. Les passeurs, entre les vivants et les dieux, qui détenaient le pouvoir de planter les arbres, sont maintenant les hommes d'église. Les colons, qui prennent la supériorité sur les chefs locaux, imposent de nouvelles règles, une nouvelle culture. L'arbre ornement devient roi. Il se multiplie dans les villes, le long des routes et tout le monde peut le planter. Ce sont donc des arbres à admirer.

Ces deux rapports à l'arbre, diamétralement opposés, se retrouvent en tension dans les sociétés africaines actuelles, ayant comme modérateur la force publique: les États, les municipalités, les agents administratifs. Sans grands moyens financiers et humains, ils tentent de préserver le patrimoine arboré d'autant plus qu'on sait aujourd'hui son importance dans la lutte contre l'effet de serre. Des interdictions d'abatage, voire même d'exploitation, sont partout décrétées. Mais elles ne sont pas ou très peu appliquées. On peut y lire: -les difficiles conditions économiques. Comment interdire à une population démunie d'exploiter les ressources pour sa survie?

-la marche vers le progrès pour des pays toujours stigmatisés pour leur retard dans le développement. L'exploitation des bois tropicaux devient, avec d'autres sources (cultures de rente, hydrocarbure, ressource du sous-sol) des leviers de développement.

-l'appât du gain et la corruption. Dans ces pays-là, on fait vite fi des interdictions, de la loi, puisque tout s'achète et se négocie.

À la fin, cette végétation est le fruit d'un subtil équilibre entre les contraintes environnementales qui impriment la trame de fond du capital végétal (climat, précipitations et type de sol), les besoins et les moyens des populations, le tout guidé par les habitudes culturelles et les héritages précoloniaux et coloniaux.

Références bibliographiques

- Agulhon, M., Duby, G. (1998.), *La Ville de l'âge industriel: le cycle haussmannien. Histoire de la France urbaine*, Paris: Éditions du Seuil.
- Bourguignon, F. (2015), *Pauvreté et développement dans un monde globalisé*, Paris: Collège de France.
- Boutrais, J. (1994), *Pour une nouvelle cartographie des Peuls*, *Cahiers d'Études Africaines* 34, n.° 133, pp. 137-46.
- Collignon, B. (2007), Note sur les fondements des postcolonial studies. *EchoGéo*, n.° 1.
- Floret, C., Pontanier, R. (2001), *La jachère en Afrique tropicale. vol. 2: De la jachère naturelle à la jachère améliorée*. Paris: IRD, John Libbey Eurotext.
- Guengant, J. P., Seignobos, C., Sodter F. (2006), *La jachère en Afrique tropicale. L'apport en sciences sociales*. Paris: L'Harmattan.
- Lahuc, J. P. (1980), *Le parc d'un village Mossi (Zaongho). Du traditionnel au moderne*, *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*. Vol. 17, numeros 3-4, pp. 151-154.
- Majumdar, M. A. (2010), *Les «post-colonial studies» dans l'aire anglophone*, *Raison présente*, Vol. 175, n.° 1, pp. 7-17.
- Maydell, H.-J. von. (1990), *Trees and shrubs of the sahel: their characteristics and uses*. Weikersheim: Margraf.
- Mehdi, L., Weber, C., Pietro, F. di, Selmi, W. (2012), *Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte*, *VertigO*, vol. 12, n.° 2.
- Mohammadou, E. (1988), *Les lamidos du Diamaré et du Mayo Louti au 19^{ème} siècle*. Tokyo: ILCAA.
- Niane, D. (1989), *Les Peuls entrent dans l'histoire du Gabon*. In: D. Niane, *Histoire des Mandingues de l'Ouest*. Paris: Karthala.
- Nkamleu, G. B. (1999), *La pratique de la jachère en Afrique de l'Ouest: importance comparée du phénomène au Nigeria et au Cameroun*. *Revue Science et changements planétaire*, vol. 10, n.° 2.
- Nkili, R. (1990), *Le Pouvoir administratif et politique dans la région nord du Cameroun sous la période française: 1919-1960*. Paris: Hatier.
- Noah Onana, G. (2012), *Tradition et modernité, quel modèle pour l'Afrique? Une étude du concept tradition dans ses rapports avec la modernité des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine*. Thèse de Philosophie. Université Paris-Est.
- Roupsard, M. (1981), *Les étapes de la culture cotonnière au nord-Cameroun*. *Revue de Géographie du Cameroun*. vol. 2, n.° 2, pp. 121-135.
- Seignobos, C. (2014), *Essai de reconstitution des agrosystèmes et des ressources alimentaires dans les monts Mandara (Cameroun) des premiers siècles de notre ère aux années 1930*, *Revue d'ethnoécologie*, n.° 5.
- _____ (2009), *Les ethnonymes peuls comme révélateurs d'histoire dans le bassin du lac Tchad*. *Journal des africanistes*, n.° 79-2.
- _____ (1982), *Végétation anthropique dans les zones soudano-sahéliennes: la problématique des parcs*. *Revue de Géographie du Cameroun*. Vol. 3, n.° 1, pp. 1-23.
- _____ (1981), *L'arbre et la cité dans les zones soudano-sahéliennes (les exemples du Tchad et du Cameroun septentrional)*. *Revue de Géographie du Cameroun*. Vol. 2, n.° 1, pp. 49-52.
- Tabard, R. (2010), *Religions et cultures traditionnelles africaines. Un défi à la formation théologique*. *Revue des sciences religieuses*, n° 84/2, pp. 191-205.
- Thiombiano, D. N. E. et al., (2012), *Le rôle des espèces ligneuses dans la gestion de la suture alimentaire au Burkina Faso*. *Sécheresse*, n.° 23, pp. 86-93.
- Yengué, J.-L. (2006), *L'arbre des villes, l'arbre des champs. Les processus de construction de paysages au nord du Cameroun*, in Marcel, O. (dir.), *Paysage, mode d'emploi. Pour une histoire des cultures de l'aménagement*, Seyssel: Champ Vallon.
- Yengué, J.-L., Callot Y. (2002), *L'arbre et la ville dans la région de Maroua (Extrême-Nord Cameroun)*. *Science et changements planétaires / Sécheresse*, John Libbey Eurotext, pp. 155-163.
- Yengué, J.-L., Cochonneau M., (2015), *Le végétal dans le système agraire de Barani (Burkina Faso)*, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2015/3, n.° 271, pp. 423-436.